

*Proposition présentée par les députés :
M^{mes} et MM. Christian Brunier, Alain
Charbonnier, Brigitte Schneider Bidaux,
Mathilde Captyn, Laurence Fehlmann Rielle,
Ariane Wisard-Blum, Catherine Baud*

Date de dépôt : 29 octobre 2007

Proposition de motion pour que le plan d'économies « Victoria » des HUG ne devienne pas « Catastrophe »

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- que Genève se doit d'offrir à sa population une politique de santé de bon niveau et donc une infrastructure hospitalière performante et humaine ;
- que notre République s'est engagée fermement pour le développement durable, par conséquent, en aucun cas la dimension économique ne doit être prépondérante sur celles du social et de l'environnement ;
- que l'an passé les HUG ont réalisé 1,8 million de F de bénéfice ;
- que les réformes profondes se réalisent, comme le prouvent toutes les études sérieuses en la matière, en impliquant les parties prenantes (particulièrement les collaborateur-trice-s, les patient-e-s, les membres du conseil d'administration, etc.), en les mobilisant et en les transformant en acteur-trice-s de leur propre changement, et non pas en les ignorant, en les inquiétant, voire en les méprisant ;
- que les patient-e-s ont réagi très fortement en apprenant les premières mesures de ce programme (fermeture d'institutions, délocalisation d'activités),

invite le Conseil d'Etat

- à informer régulièrement le Grand Conseil et la population sur la mise en œuvre du plan « Victoria » aux HUG afin de sortir de l'opacité de la communication ;
- à veiller à impliquer le personnel des HUG et ses représentant-e-s syndicaux-ales dans la mise en application de ce plan, après avoir négocié ses grandes lignes avec les partenaires sociaux ;
- à évaluer strictement et sérieusement, de manière préventive, les conséquences du plan « Victoria », de communiquer ces résultats en toute transparence et d'empêcher toutes les mesures diminuant la qualité et l'humanisation des soins ;
- à procéder régulièrement à l'évaluation (corrective) des mesures concrétisées, de communiquer ces diagnostics et de corriger les éventuels dysfonctionnements constatés ;
- à communiquer au Grand Conseil les coûts de consultants occasionnés par la définition et la mise en œuvre de ce plan d'économies ;
- à encourager les HUG à optimiser prioritairement leurs procédures/processus, à diminuer leur bureaucratie et à freiner leurs lourdeurs – sources importantes de gains d'efficacité – avant de couper dans les prestations et de détériorer les conditions de travail.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Début 2007, avec fort peu de concertation et de transparence, les Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG) ont lancé le plan d'économies baptisé « Victoria ».

Au menu : 100 millions de F d'économies sur trois ans, dont l'objectif pour 2007, fixé à 30 millions de F, prévoit notamment la suppression de 100 lits et de 160 postes.

Les auteur-e-s de cette motion ne sont pas opposé-e-s à la recherche d'une meilleure efficacité des HUG, mais veulent conserver à Genève une qualité de prestations et une humanisation des soins dignes et conformes aux besoins d'une population qui paie des cotisations d'assurances-maladie élevées et des impôts devant lui offrir une politique de santé de bon niveau.

La mise en œuvre des premières actions du plan « Victoria » nous inquiète tout particulièrement.

Ces réformes profondes devraient être normalement menées en impliquant les principaux partenaires concernés. Au contraire, elles ont été mises sur pied avec peu ou pas de dialogue, sans transparence et en confondant trop souvent empressement avec efficacité.

A titre d'exemples, la clinique du Petit-Beaulieu (alcoologie) a été fermée brutalement (voir pétition 1624 « Pour le maintien du Petit Beaulieu en l'état actuel » et motion 1770 « Pour un moratoire du transfert des activités du Petit Beaulieu à Belle-Idée ») – sans même un vote du Conseil d'administration des HUG – contraignant les patient-e-s à se rendre en psychiatrie ou à interrompre leur thérapie. Tout cela pour réaliser 140 000 F d'économies » par an de loyer versé à l'Etat de Genève, subventionneur des HUG.

Dans le même esprit, l'unité de rééducation paraplégique pour les personnes victimes d'un accident a été fermée, avec trop peu ou pas d'information aux patient-e-s et à leur famille, envoyant ces patient-e-s, souvent jeunes et traumatisé-e-s, loin de leurs proches, dans des centres à Lucerne ou dans le Valais. Pourtant, cette décision améliore, selon les professionnels la qualité des soins et de la rééducation, grâce à la spécialisation de ces lieux et, par conséquent, à la concentration des moyens et des savoir-faire. On ne peut que s'étonner de voir les HUG communiquer aussi mal ces avantages.

Par ailleurs, c'est en lisant les médias que les employé-e-s du service de fécondation *in vitro* ont appris sa fermeture et le transfert de cette activité à Lausanne.

Quand on connaît les effets dévastateurs d'une médecine à deux, voire trois vitesses, on ne peut pas prendre connaissance de tels agissements sans réagir.

Dans ce contexte, cette motion invite le gouvernement, et par ce biais les HUG, à s'engager sur quatre fronts :

- la communication dans la transparence ;
- l'implication des parties prenantes – particulièrement les membres du conseil d'administration, les patient-e-s et le personnel – dans l'élaboration de mesures d'amélioration et d'optimisation ;
- l'évaluation des réformes prévues, puis mises en œuvre, pour éviter toute dégradation des prestations ;
- l'optimisation, en priorité, du fonctionnement (allègement et amélioration des procédures et des processus) permettant de réaliser souvent d'importantes économies, de motiver le personnel en lui offrant davantage d'autonomie et de responsabilité, et de satisfaire mieux les usagers, plutôt que de couper les prestations et de dégrader les conditions de travail.

Tous les partis politiques défendent dans leurs programmes électoraux la qualité des soins et placent la santé parmi leurs priorités.

Afin de respecter nos engagements pris par rapport à nos électrices et électeurs, nous vous remercions d'avance, Mesdames et Messieurs les député-e-s, de voter massivement et rapidement cette motion.